

BSITM LA SÛRETÉ EN QUESTION

LA MISSION SÛRETÉ

Un groupe de travail a eu lieu le 17/10/22 pour parler de la situation et surtout de l'avenir à la BSITM.

La mission sûreté et notamment tout ce qui concerne le filtrage et l'exploitation de l'imagerie vont très probablement quitter le giron de la douane. Un appel d'offre va être lancé par la société Eurostar. **Ne devrait subsister pour la douane que la supervision de la sûreté.**

Celle-ci reposerait sur quatre points :

- ⇒ **Responsabilité de test réels d'intrusion**
- ⇒ **Inspection générale du dispositif dans sa globalité**
- ⇒ **Action du ou des superviseurs pour lever le doute**
- ⇒ **Audit interministériel (douane-transport-intérieur)**

Ce sujet particulièrement sensible doit faire l'objet d'arbitrage et plusieurs acteurs sont à la manoeuvre. Le ministère des transports, le ministère de l'intérieur, la préfecture et le ministère des comptes publics. Conserver la supervision de la sûreté reste une hypothèse. Rien n'est encore acté !

PROFESSIONNALISME ET SAVOIR FAIRE

La CGT a mis en avant le professionnalisme, le savoir faire de nos collègues et souligné que depuis qu'elle était en charge de la sûreté aucun incident n'était à déplorer sur la structure particulièrement sensible qu'est le tunnel sous la manche.

Si le pouvoir politique décide de confier certaines de ses composantes (filtrage-imagerie) à des acteurs privés ce sera de son exclusive responsabilité.

Mallheureusement, encore une fois et comme pour les missions fiscales, le professionnalisme n'est pas un gage de pérennité de nos missions. Le message renvoyé vers les agents est catastrophique.

LA MENACE...

La CGT a également insisté sur le fait que c'était aussi une manière de faire payer aux douaniers le conflit de 2019 à l'occasion duquel les douaniers de la BSITM s'étaient montrés particulièrement actifs et solidaires.

La phrase du ministre Darmanin nous ne l'avons pas oubliée : « La sûreté n'est pas gravée dans le marbre pour la douane » Cette menace avait été prononcée pendant les négociations de 2019.



PAS DE SUPPRESSION D'EFFECTIFS...

Pour la CGT, bien conscient que la douane n'a pas et a de moins en moins les cartes en main, deux aspects sont prépondérants dans ce dossier.

Le premier est celui de l'emploi, des effectifs. Soit 87 effectifs réels (14 paris-spé sont actuellement en renfort).

Des garanties nous ont été données, que ce soit au niveau de la direction générale et de la DI. **Il n'y aura pas de suppression d'effectifs car les missions nouvelles liées au brexit (détaxe, taxation) et le développement de la LCF sur ce site ou les traffics sont prospères font que le calibrage ne doit pas être remis en question.**

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Les résultats en matière de détaxe sont d'ailleurs très encourageants, pour ne pas dire excellents. Concernant la taxation tout reste à faire. Il ne se passera rien à Saint Pancras du côté anglais et les contrôles embarqués sont très très aléatoires et loin de couvrir tous les créneaux horaires des trains. Nous demanderons à la direction générale un bilan de la taxation embarquée.

RÉMUNÉRATION

Le second volet non négociable pour la CGT est celui de la rémunération. Il n'est pas question que les agents perdent de l'argent. Tous doivent être associés à la mission de supervision de la sûreté pour bénéficier de la prime sûreté.

La GIPA n'est pas une solution valable pour nos collègues (cela consisterait à conserver le salaire pendant une certaine période jusqu'à ce que les passages d'échelons, les changement de grade permettent d'arriver à ce niveau de salaire : donc une période plus ou moins longue de stagnation salariale)

Enfin de nouvelles missions et de nouveaux horaires impliqueront que le service sera considéré comme restructuré. **À ce titre les agents devraient bénéficier du protocole conçu à l'occasion du transfert des missions fiscales qui étendaient le calendrier aux restructurations à venir.** Une vigilance sera nécessaire et le sujet sera porté par la CGT au comité technique de réseau la semaine prochaine à la direction générale.

En matière de calendrier, c'est bien la douane qui gèrera la sûreté jusqu'à la coupe du monde de rugby. Au delà on ne sait rien.

Nous vous tiendrons informé des évolutions de ce dossier à chaque occasion.



La CGT c'est vous, #jevotecGT